Hénin-Beaumont c'est Vous!













Budget 2021: Construire demain!















4 - 13 /// BUDGET

Améliorer le quotidien des Héninois et Beaumontois

14-15 /// CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les décisions importantes de la séance du 9 avril

16 /// ETAT-CIVIL

Etat-civil et In memoriam

17 /// RAPPEL A L'ORDRE

Un dispositif de prévention de la délinquance

18 /// SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

La Ville au chevet des soignants

19 /// NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Rendez-vous au Parc public

20-21 /// HÉNIN-BEAUMONT LA VILLE-JARDIN

22-25 /// LA VILLE ACCOMPAGNE SES CHAMPIONS

26 /// VOTRE CADRE DE VIE

Parc du Champ de l'Abbaye, rue de la Fontaine

27 /// TRAVAUX DE BRICOLAGE

Une règle pour le bien-être collectif

28-29 /// GRANDS CHANTIERS

La cité des Bouviers fait peau neuve

30-31 /// SOLIDARITÉ

RPE, Résidence Pasteur, Centre de vaccination et rubrique santé

32 /// ACTUS VERTES

Ville-Jardin et C'est bon pour la planète, c'est bon pour mon porte-monnaie

33-35 /// INFORMATIONS PRATIQUES

Nouvelles cartes d'identité, Elections départementales et régionales

36-37 /// VIE ÉCONOMIQUE

Activités de l'Union commerciale, Place aux restos, aides de la Ville

Magazine municipal édité par la Ville d'Hénin-Beaumont - Directrice de publication : Huguette Fatna - Conception : Service communication VIIIe d'Hénin-Beaumont -Photographies : Ville d'Hénin-Beaumont et Adobe Stock - Impression : Delezenne



Gestion financière : promesses tenues !

La présentation du budget au conseil municipal est un exercice important puisqu'il permet de valider la trajectoire que prendra la ville d'Hénin-Beaumont dans les mois et les années à venir pour améliorer le quotidien de ses habitants.

Néanmoins, dans les villes où les finances ont été durant de trop nombreuses années malmenées, élaborer le budget reste un travail intense pour les élus mais aussi pour les services. En effet, pallier des années de laisser-aller n'est pas une mince affaire. C'est pourquoi, entouré d'une équipe compétente, je m'emploie depuis le premier jour à utiliser chaque euro efficacement pour faire toujours plus avec moins.

Aujourd'hui, grâce à un engagement important et à une gestion rigoureuse, la situation s'est considérablement améliorée et je suis fier de la qualité du service public que nous pouvons à présent vous offrir.

En effet, 2021 connaitra un record d'investissement avec près de 14 910 985 € qui permettront de financer les grands projets et de construire l'Hénin-Beaumont de demain dans tous les domaines et dans tous les quartiers. La piscine et la salle polyvalente, la rénovation intérieure de l'église Saint-Martin, la Ville-Jardin, le pôle multi-

modal de la gare, la vidéoprotection sont autant de projets qui amélioreront votre cadre de vie.

Mais si nous pouvons aujourd'hui présenter un budget si ambitieux, c'est parce que nous avons su, de manière intelligente et précise, faire des économies là où nous le pouvions. En 2021, les dépenses réelles de fonctionnement, par exemple, diminueront de 4,4 % soit de plus de 1,5 million € par rapport à 2019.

Ainsi, je suis particulièrement heureux de vous annoncer que le sérieux budgétaire de la Municipalité nous permettra également de baisser pour la 4° fois le taux communal de la taxe foncière de 2 % afin de redonner du pouvoir d'achat aux Héninois et Beaumontois.

De plus, alors que l'Etat ne prend pas la mesure des besoins réels du bassin minier et ce malgré la crise sanitaire que nous traversons, nous avons su garder le cap et faire encore mieux que les années précédentes. Tout est question de choix et mon choix, c'est ma ville, notre ville!





Bilan financier : une année 2020 validée !

A l'occasion du Conseil municipal, les élus se sont prononcés sur le compte de gestion de l'année 2020.

Ce document est un bilan comptable qui retrace l'ensemble des dépenses payées et des recettes perçues durant l'année n-1.

Ce compte fournit les informations essentielles sur l'exécution du budget. Il est établi par le trésorier municipal, fonctionnaire au sein de la Direction générale des finances publiques, et assure la sincérité des comptes fournis par la collectivité territoriale. Il est à rapprocher du Compte administratif qui lui est tenu par la Ville.

Les opérations du compte de gestion 2020 coïncident parfaitement avec le compte administratif 2020.

Le résultat de clôture 2020 présente un solde excédentaire supérieur à 5 M €.

En 2020, la Municipalité a répondu présent!

Dans le contexte de crise sanitaire auquel les collectivités font face, la municipalité a fait le choix d'affirmer son rôle de locomotive économique du territoire, notamment en maintenant les planning de ses grands chantiers.

Ainsi, les taux de réalisation des sections de fonctionnement et d'investissement affichent respectivement 93,5 % et 83 % de dépenses réalisées par rapport au budget voté

Les élus ayant pris part au vote ont unanimement approuvé ce document qui démontre la rigueur budgétaire de la Direction des affaires financières de la ville!

2021, une gestion rigoureuse pour un Service public de qualité

Le budget d'une collectivité territoriale se décompose en 2 grandes parties :

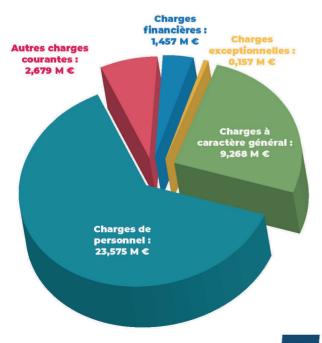
- → Le fonctionnement, qui permet d'assurer le service public. Elle comprend notamment les charges de personnel et les dépenses courantes (ex. : énergie).
- → La section d'investissement, qui finance les grands projets qui construisent l'Hénin-Beaumont de demain!



Pour 2021, les dépenses réelles seront en baisse de 4,4% soit de plus de 1,5 million d'€ par rapport à 2019 (2020 ne pouvant servir d'année de référence en raison de l'impact de la Covid-19)

Le poids des charges de personnel dans le total des dépenses de fonctionnement est passé de 67% en 2018 à 63% en 2021. Les chantiers d'optimisation de l'organisation des services, l'amélioration PERMANENTE des conditions de travail et la formation continue des agents concourent à un service public efficient et productif, reconnu par la population.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement :





Les chiffres clés

BUDGET GLOBAL:

75,173 M €

Fonctionnement:

46,937 M €

Investissement:

28,236 M €

(Dépenses réelles + dépenses d'ordre)

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement :



2019 : 38,863 M € 2020 : 37,873 M € **2021 : 37,138 M** €



BUDGET D'INVESTISSE

Construire avec v l'Hénin-Beaumont de

Les dépenses d'investissement permettent à la Ville de poursuivre sa transformation et d'offrir aux habitants des équipements modernes et fonctionnels.

Avec plus de 14,9 millions budgétés en 2021, la ville poursuit sa politique d'équipement

Pour 100 € investis, la Vill



MENT 2021

vous demain!

consacrera en 202

Cette répartition ne prend pas en compte les subventions importantes obtenues par la Ville pour certains chantiers notamment la piscine qui recevra plusieurs millions d'euros de subventions de nos partenaires

Les autres dépenses d'investissement :



Ecoles 4,62 €

Rénovation des bâtiments et équipements

5.91 €



1,93 €

Voirie Cadre de vie Cimetières

15.51 €

Redynamisation du Centre-ville

7,25 €



Eclairage public (Plan LED) 3.86€

Réserves foncières

2,78 €



Vidéo protection

0.84 €



14,9 millions d'€ d



Piscine et salle polyvalente

6 288 661 €

Vos élus se sont prononcés



X

3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent

Eglise Saint-Martin



→ Etudes préalables à la rénovation intérieure de l'Eglise Saint-Martin

105 000 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent

Eclairage public



- → Poursuite du Plan Lumière
- → Mise en place de parkings connectés

576 200 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Sport



- → Eclairage du terrain annexe du Stade Birembaut
- → remplacement de la chaudière du Stade Birembaut
- → Acquisition de matériels gymniques





3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Culture



- → Création d'une salle des archives
- → Acquisition d'équipements culturels et d'instruments

170 500 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)





1 absent (P. Piret)

e nouveaux travaux



Gare

- → Finalisation des travaux de rénovation de la gare (parkings, parking de la Perche, parvis, cheminement piétons rue H. Barbusse)
- → Végétalisation

1 525 637 €







3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Ecoles



- → Fin des travaux de la halte-garderie et du restaurant scolaire de l'école Pantigny
- → Rénovation énergétique à l'école Fallières
- → Achats informatiques pour les écoles
- → Création d'une classe supplémentaire à l'école Michelet
- → Mise en peinture à l'école Dubreucq

688 423 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Vidéoprotection



→ Poursuite du déploiement de la vidéoprotection

125 000 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent

Bâtiments communaux



505 000 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Un record d'ir



La Ville-Jardin

- → Végétalisation de la Place Jean Jaurès
- → Création des jardins de la cité Foch
- → Mise en lumière du Jardin de l'Hôtel de ville
- → Arbres et fleurissement

625 000 €







3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent

Equipement des services et propreté urbaine



334 114 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Cimetières



41 500 €





31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent

Redynamisation du centre-ville



- → Finalisation de l'avenue B. Bardot (îlot Carnot)
- → Acquisitions de locaux commerciaux vides
- → Etudes sur la stratégie d'enfouissement des réseaux dont la Place de la République
- → Plan pour la rénovation des façades
- → Fonds de rénovation des vitrines commerciales
- → Révision du Plan local d'urbanisme

1 080 031 €







3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

nvestissement

Voiries

La Ville investit massivement dans les quartiers!



→ Réaménagement du bd Piette



→ Réfection des voiries E. Gruyelle, C. Nicolle et J. Monod



Etudes pour la rénovation de la ZAC des 2 villes



→ Réaménagement du parvis du commissariat



Enfouissement des réseaux rues Diderot/Voltaire/De l'Egalité Etudes pour la Cité des Bouviers



2 313 419 €



sont prononcés



31 votes «Pour» (les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Le saviez-vous?

des investissements de voirie

sont consacrés aux quartiers

Réserves foncières



415 118 €





(les élus de la Majorité)



3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent (P. Piret)

Vote global







3 abstentions (M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit)



1 absent



RECETTES 2021

Redonner du pouvoir d'achat aux Héninois et Beaumontois

2021, nouvelle baisse de la taxe foncière

Pour 2021, les recettes de la commune connaissent une légère diminution (-1 % soit - 500.000 €). Après deux baisses de la taxe d'habitation, le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties diminuera de 2 %, pour la 4° fois

Cette baisse de la part communale de la taxe foncière est d'ores et déjà votée afin de redonner du pouvoir d'achat aux Héninois et Beaumontois et ainsi respecter nos engagements.

A compter de 2021, la Ville ne perçoit plus le produit de la taxe d'habitation. Ce manque est compensé par le transfert de la part départementale figée de la taxe foncière.





Recettes d'investissement

Dans la mesure où l'exécution 2020 n'a que faiblement été impactée par la crise sanitaire de 2020, les comparaisons, contrairement à la section de fonctionnement, seront effectuées par rapport à 2020. Les recettes réelles d'investissement en 2021 seront de 13,47 millions d'Euros (hors produits de cessions)

Afin d'alléger au maximum la charge financière des grands projets menés par la Ville, les Services municipaux travaillent activement à la recherche de partenaires financiers pour leur réalisation.

C'est ainsi qu'en 2021, les subventions notifiées (le budget voulant être le plus sincère possible, il ne prend pas en compte les subventions en attente de décision) s'élèvent déjà à 3 millions d'euros contre 960.000 € en 2020.

Cette variation de plus de 200 % permet à la commune de mener plus facilement sa politique en matière de transformation de la ville.

La section d'investissement comprend également d'autres recettes, tel le virement de l'excédent de fonctionnement, pour un montant de 5,34M€ : les économies réalisées sur les dépenses courantes permettent de financer en partie les dépenses d'avenir

La ville saisit les oppportunités découlant d'un marché immobilier local à la hausse en cédant certains de ses actifs immobiliers pour un montant de 776.000€.

L'équilibre du budget d'investissement de la ville sera enfin assuré par un emprunt maximum de 3.35 M€.

Dans un même temps la ville remboursera, en 2021, 3,5 millions. La dette continuera à nouveau de baisser!

La Ville est une une bonne élève au niveau national



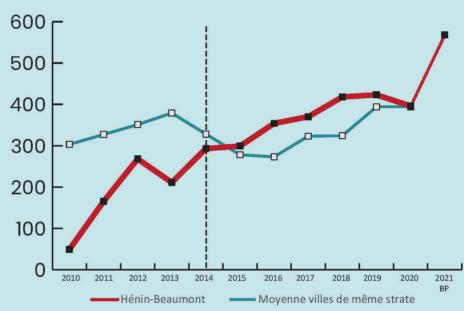
Les chiffres ne mentent pas!

Pointée du doigt entre 2001 et 2014 pour sa mauvaise gestion financière, la Ville d'Hénin-Beaumont poursuit son redressement et les chiffres le prouvent

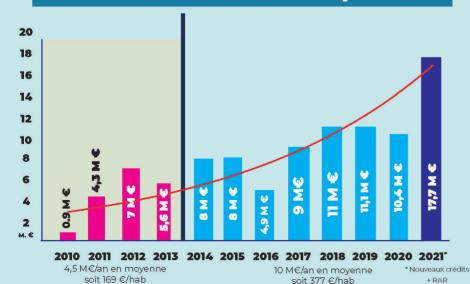
Evolution des dépenses d'équipement par habitant depuis 2010

Signe de sa bonne santé financière, le taux d'équipement par habitant est passé, depuis 2015, au dessus de la moyenne nationale. Hénin-Beaumont investit donc davantage pour chaque habitant que les autres villes de la même strate (villes de 20.000 à 50.000 habitants)





Investissements réalisés depuis 2010



Evolution de la taxe foncière

2017	- 3 %
2019	- 5 %
2020	- 2 %
2021	- 2 %

Courbe de tendance



Le 9 avril dernier, les conseillers municipaux étaient réunis dans les salons d'honneur pour une nouvelle réunion du Conseil municipal. Principalement consacrée au budget, la séance a également permis d'acter certaines décisions importantes pour notre ville.





420 850 €
de subventions aux
associations sportives
356 000 €

de subventions aux associations locales

Hénin-Beaumont soutient la vie associative

Sport : depuis 2014, l'engagement de la Municipalité en faveur des clubs et des sportifs s'est fait plus intense. Avec d'importants investissements dans les différentes infrastructures et le développement de nombreux partenariats, la pratique du sport est plus que jamais encouragée.

Néanmoins, la crise sanitaire a mis à mal les finances des différentes associations. C'est pourquoi les attributions de subventions annuelles pour l'année 2021 sont plus que jamais nécessaires puisqu'elles permettront aux clubs d'affronter cette nouvelle année plus sereinement malgré les restrictions imposées par le Gouvernement.

Ainsi, après analyse des demandes de subventions déposées et au regard des objectifs annuels et pluriannuels définis au préalable, la Municipalité d'Hénin-Beaumont a décidé d'attribuer, au total, 420 850 € aux associations sportives.

Associations locales : ce sont près de 356 000 € qui ont également été prévus au budget 2021 pour les associations locales agissant en faveur de la culture, des loisirs, de la santé, de l'éducation, des retraités, du patrimoine, de l'éducation, de l'environnement ou encore de la protection animale.

Faire des économies en groupant les commandes !



C'est avec la volonté de maitriser les dépenses et de maintenir une gestion saine et rigoureuse des deniers publics, que la Municipalité a souhaité, en accord avec le code de la commande publique, mettre en place en place une convention de groupement de commandes avec la ville de Bruay-la-Buissière.

Ainsi, fortes des avantages financiers qu'offrent les achats en groupement, les 2 communes ont décidé de se constituer un groupement de commandes avec leur CCAS respectif pour mutualiser certains de leurs achats de fournitures ou encore faire baisser le prix de certaines prestations comme les colis de Noël par exemple.

En effet, puisque Hénin-Beaumont et Bruay-la-Buissière réunissent à elles 2 près de 50 000 habitants, les prix des différentes commandes baisseront de manière considérable.

Ville active et sportive

Suite à la labélisation « Terre de Jeux 2024 » obtenue en décembre 2019 par la ville d'Hénin-Beaumont et en prévision des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, le comité a pour ambition de proposer un héritage sociétal, économique et durable au service des Français afin de dépasser le simple cadre de l'événement sportif.

Notre commune et notre territoire doivent s'en saisir. Cet engagement se traduira par des actions de sensibilisation, de communication ou de promotion du sport en faveur de la population.

C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'adhérer au comité départemental olympique et sportif du Pas-de-Calais qui est une structure déconcentrée du CNOSF et le référent de Paris 2024 pour notre département. Hénin-Beaumont fait et continuera de faire honneur à son label de « ville active et sportive ».



ÉTAT-CIVIL **de mars**



Naissances :

Naissances:

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Simanur BOZDAG; Margaux BRLEKOVIC; Emir CHEBAIKI;

Ambre DEFRETIN; Télya DIÉVAL; Tyano DIÉVAL; Mira DUMLU; Ariel DUVAL; Julia FAUCHET; Eloïse FLOUREST; Médine
FOURMEAUX; Dyclam GAUTHIER; Hugo HALLIER; Eléonore
HUBNER; Catalya HURET; Sohan HURET; Lucie LEFEBVRE;
Lizandro LINKE; Maïssane MARCHAND; Cosima MASCRE;
Inaya MATUKA LISIKI; Maéva MOLLET BOUSSEMART; Tiago
MONTEL; Jules MOURA HUYS; Eloïse MROWIEC; Nathan
PIESSET; Eva PORADKA; Milö SARAIVA; Taho WILQUIN.



Décès:

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles
Florentine ANTOINE; Jozéfa AUGUSTINEK; Bernard BAHR;
Jean BARCZYK; Yvonne BERNARD; Jacques BERRO; Christelle BOURGEOIS; Jean-Michel BROGNEZ; Jean BUZENOT;
Léon CAFFIN; Albert CANEL; André CARLIER; Ouiza CHENNA; Jacques CHEVALIER; Bruno CLOART; Michèle COPIN;
Jacky DARCQUE; Michel DELILLE; Robert DEWASCH; Halima DJENNANE; Geneviève FACON; Druon FARCY; Jeanne FLASQUE; Ginette FRERE; Francis GADEK; Jean GRANCHER; Guy GREUZE; Joseph GRUDA; Mireille HAUDRICOURT; Gisèle JACQUART; Iréna JAROSZ; André JOUVAL; Lakhdar KE-CHIOUCH; Michel KOWALCZUK; Maria KOZLOWSKI; Etienne LABALETTE; Arbia LASRI; Guy LE CRAS; Narcisse LOHEZ; Michel MARCHAND; Patrick MARTIN; Huguette MAUGER; Marie-Lise MILLET; Casimir MISIAK; Maryan MUSIAL; Raymond NAGLIK; El Hassane OUFQIR; Rahma OUSSEDRAT; Daniel PETIT; Serge PIGNART; Pierrette POINGT; Pierre POULAIN; Liliane QUILLIOT; Henri RADLEWSKI; Bernard RANDOUR; Michel RAPPE; Halima REZZOUG; Brigitte ROUSSEL; Jacqueline ROZKWAS; René RUCKEBUSCH; Yves RUDELLE; Ahmed SELLALI; Nadine SIX; Serge SONGE; Gilberte STOQUART; Christian THERY; Renée VAN DE CASTELLE; Eliane VASSEUR; Georges VENDEVILLE; Joel WIDIEZ; François WISNIEWSKI; Pélagie ZAKRZEWSKI.



Mariages:

La Municipalité leur présente ses félicitations



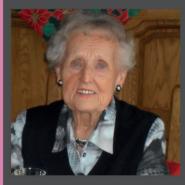
IN MEMORIAM



🖁 Bernard Lenglin

Bernard Lenglin est né en 1945. Habitant d'Hénin-Beaumont, il a longuement travaillé pour le groupe Faurecia dans lequel il a été responsable Travaux neufs. En tant que secrétaire 🕽 du comité d'entreprise, il aimait organiser des voyages pour les salariés, des arbres de Noël généreux. Grâce à son implication, il a également fait voyager

et grandir de nombreux enfants via les colonies de vacances au ski, à la mer, en camps itinérants. Bernard suscitait l'admiration par sa maîtrise des travaux qu'il a pilotés à l'usine ou en construisant de nouveaux bâtiments. Les sociétés de chasse, l'amicale des Retraités de Faurecia, entre autres lui doivent une organisation au cordeau jamais prise à défaut pour les ball-traps, lotos, belotes, concours de pêche, et bien d'autres événements pour lesquels il ne comptait pas les heures avec l'aide de son épouse Pascale. Au-delà de sa générosité, Bernard était un ami sincère sur qui on pouvait compter comme à Beaumont avec les membres de la société de chasse avec qui il entretenait une amitié depuis 50 ans. Toujours présent pour conseiller ses proches et voisins, donner les bons tuyaux, il rendait service à chaque fois qu'on le lui demandait. Mais avant tout Bernard était un père et un grand-père aimant. Malheureusement, Bernard a dû affronter la maladie qui l'a emporté trop tôt. Cet homme au grand cœur manquera à son épouse, ses enfants Guillaume et Céline, ses petits-enfants mais aussi à la grande famille d'Hénin-Beaumont. Monsieur le Maire présente ses sincères condoléances à ses proches.



Mélania Holler

Mélania Holler dite Mélanie ou Annie, est né le 30 octobre 1929 à Barlin. Après quelques années passées à Madagascar, elle revient en France avec son mari Miroslaw Holler, plus précisément dans notre ville, où ils seront embauchés à la mairie pour s'occuper de

la restauration municipale. Leur métier était leur passion. Mélania aimait être entourée et s'occuper des enfants. C'est en 1991, à 62 ans, qu'elle dû prendre sa retraite mais cela ne l'a pas empêchée de rester très active aux côtés de son époux dans la vie associative de la ville d'Hénin-Beaumont. En effet, elle aimait prendre part aux échanges internationaux avec l'Allemagne et la Pologne avec notamment l'association des Amis de Herne dont les membres se souviennent d'elle comme d'une personne très conviviale et toujours d'humeur égale.

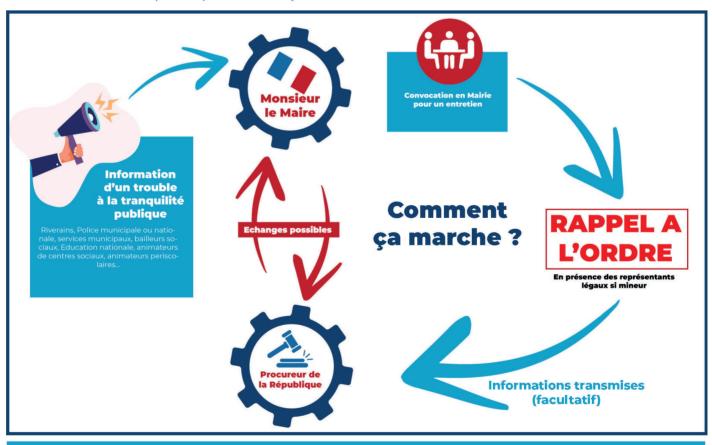
Ses amis et les associations étaient sa vie. Elle aimait le contact et rendre service jusqu'à ce que la maladie l'emporte. Hénin-Beaumont se souviendra toujours de Mélania qui est de nouveau aux côtés de Miroslaw. Monsieur le Maire s'associe à la douleur de la famille et lui adresse ses plus sincères condoléances



Un dispositif de prévention de la délinquance

Début avril, le Procureur de la République, le directeur de la Police Municipale d'Hénin-Beaumont et Monsieur le Maire Steeve Briois ont signé une convention permettant la mise en place de la procédure de rappel à l'ordre qui se veut être un dispositif de prévention de la délinquance.

En effet, le rappel à l'ordre est un outil à la disposition du Maire destiné à apporter une réponse rapide et souple à des faits non délictuels de nature à entraîner un trouble au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité commis par un personne majeure ou mineure.



Dans quel cas?

- les conflits de voisinage
- l'absentéisme scolaire
- la présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives
- les incivilités commises par des mineurs
- les incidents aux abords des établissements l'abandon d'épaves, d'ordures, de déchets scolaires
- certaines contraventions aux arrêtés du maire portées à sa connaissance
- la divagation d'animaux dangereux
- les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes
- les violences légères
- les destructions, dégradations et détériorations ayant entraîné un dommage léger



Afin de permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire de poursuivre leur activité, la Commune a fait le choix de mettre en place un accueil de loisirs de leurs enfants pendant les vacances de printemps du 12 au 23 avril 2021 au sein du groupe scolaire Fallières.

Le service des sports par le biais de ces éducateurs sportifs s'est mobilisé pour permettre aux enfants de continuer à pratiquer des activités physiques qui sont essentielles pour le bien de tous afin de garder la forme surtout en cette période.

De nombreuses activités manuelles et artistiques sans oublier le chant et la danse très appréciés de tous ont été mises en place par l'équipe d'animation.

Les journées des enfants étaient bien remplies dans le respect des gestes barrières.

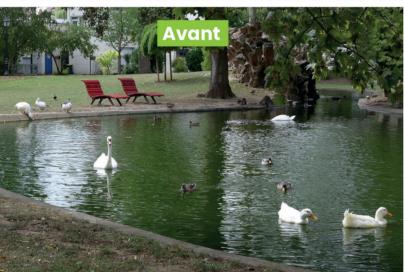


Budget 2021:

La ville investira 688.423 € pour les écoles et la jeunesse







Au mois d'avril, la Municipalité a procédé au nettoyage complet du bassin situé dans le parc public Elie Gruyelle.

Durant 2 jours, les agents se sont activés afin de vider, nettoyer puis remettre en eau le bassin pour le plus grand bonheur des cygnes et canards qui ont élu domicile au sein du parc public.

Les visiteurs ont été ravis de retrouver leur parc encore plus beau!









La Ville d'Hénin-Beaumont a la chance d'accueillir sur son territoire nombre de sportifs de haut niveau, confirmés ou en devenir dans des disciplines variées. Ils constituent des locomotives pour les clubs sportifs Héninois dans lesquels ils sont licenciés et plus généralement pour la vie sportive locale. Ils participent également au rayonnement et à la mise en valeur de la ville d'Hénin-Beaumont. A compter de l'année 2021, la poursuite de ce soutien se traduira par un dispositif d'aide financière versée directement aux 4 sportifs sous la forme d'une subvention annuelle.

Nicolas Marfil

Le champion multisports

Je m'appelle Nicolas Marfil, j'ai 46 ans et je suis sportif de haut-niveau handisport. Originaire de Nouvelle-Calédonie, je réside à Hénin-Beaumont. Ancien légionnaire, ancien pompier professionnel et sportif accompli, on me diagnostique une thrombose artérielle bilatérale.

Passionné de sport, avec à mon actif plusieurs compétitions nationales et internationales en judo, je poursuis ma carrière de sportif en tant que rugbyman jusqu'en novembre 2013 date où ma vie a basculé suite à une thrombose artérielle sur les deux jambes. Après un pronostic vital engagé et 7 opérations subies, je déclenche une neuropathie sévère m'empêchant de reprendre ma vie là où je l'avais laissée 3 ans auparavant. Aujourd'hui, je me déplace en fauteuil roulant. Depuis le 10 mai 2017 et sur le conseil d'un ami, je me suis essayé au lancer de poids handisport et j'avoue qu'il a fallu faire le deuil de mon ancienne vie et avancer toujours plus haut, toujours plus fort. Après ce premier entraînement, et en 3 jours au vue de mes performances, ma licence était faite. Le club m'a envoyé aux championnats de France interclub à Saint-Florentin, où je me suis classé 1er. L'entraineur de l'équipe de France m'a sélectionné exceptionnellement hors délais afin de participer à l'Open de France, compétition internationale qui s'est déroulée à Paris stade Charléty les 30 et 31 mai 2018. A l'issue de celle-ci, où j'ai terminé 2ème avec une blessure (5 vertèbres de déplacées) les deux sélectionneurs sont venus me fixer les objectifs. Pour l'un la préparation des Jeux du Pacifique, pour l'autre l'encadrement des entraînements afin d'intégrer J'équipe de France paralympique. Je suis inscrit sur les listes Ministérielles des sportifs de Haut

Ses Objectifs:

Les objectifs sont les Europe et Monde si cela n'est pas encore annulé. Pour l'instant je n'ai pas de dates, j'ai également une tentative de record du monde en aviron indoor en juin prochain et les invictus games en 2022. Le championnat de France Aviron le 24 septembre 2021 à Mantes-la-Jolie.

- Vice-champion du monde militaire à Wuhan (poids)

- Champion de France poids

- Vice-champion de France disque

- Equipe de France de volley assis

2020

Qualification Invictus Games reporté 2022 Vice-champion de France aviron indoor 3ème mondial Meeting mondial et championnat d'Angleterre aviron indoor 2 médailles d'or sur 1 et 4 minutes avec record de France sur les 2

2021

Champion de France aviron indoor 500m avec record de France et du monde toutes catégories

Vice-champion de France aviron indoor sur 2000 m avec record du monde dans ma catégorie

Actuellement

Niveau.

Stage pour les Invictus Games de La Haye aux Pays-Bas, réserviste au 40RT de Thionville.

Je suis pompier et réalise actuellement un film sur les violences qui leur sont faites et je réponds aux sollicitations des établissements scolaires pour parler des valeurs, du handicap, de l'humain et du sport.

ne ses champions!

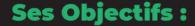
Jules Wallart Le nageur

le m'annelle Jules Wallart, J'ai 19 ans natif d'Hén

Je m'appelle Jules Wallart. J'ai 19 ans, natif d'Hénin-Beaumont, j'ai commencé la natation dès mon plus jeune âge.

J'ai intégré la section sportive de Dunkerque Natation en septembre 2016. L'année suivante, j'ai fait mon entrée au pôle France des Hauts-de-France de Dunkerque, avec comme entraîneur Antoine Olivier. En septembre 2019, j'ai la chance d'entrer à l'INSEP Paris, toujours sous les couleurs de Dunkerque Natation. Mon but était de me qualifier lors des Championnats de France Elite N 1 à Chartres en Avril 2020 à ma lère compétition Internationale en bassin pour les Championnats d'Europe. Malheureusement, cette compétition fut annulée à cause de l'épidémie de la COVID-19.

Fin mai 2020, à la suite du confinement, notre entraîneur nous a fait l'honneur de nous proposer un stage avec Philippe Lucas, ancien entraîneur de Laure Manaudou. Cette pointure de la natation m'a proposé de le rejoindre à Montpellier, dans le but de m'entrainer avec les meilleurs nageurs français comme David Aubry, Lara Grangeon, Marc-Antoine Olivier. Afin d'atteindre mon rêve de participer aux Jeux Olympiques 2024 et 2028, j'ai pris la décision de m'installer à Montpellier le 31 août 2020.



Pour cette nouvelle année sportive, mes objectifs sont clairs : une qualification aux championnats d'Europe Juniors en bassin ainsi qu'en Eau libre ce qui me permettrait, selon mon classement, de me qualifier aux championnats du monde Junior qui se déroulera aux Seychelles l'été prochain.



- Vice-champion de France en 2018 sur le 400 m Nage libre <u>et le 800 m Nag</u>e libre

- Finaliste du 1500 et 800 Nage libre aux championnats de France Juniors 17-18 ans

- Finaliste au 400 Nage libre aux championnats de France Elite N1 en petit bassin à Angers

Palmarès Eau Libre:

- **3e au Championnat de France 2017** sur le 5 km dans la catégorie Juniors l
- 12e aux Championnats d'Europe Juniors à Marseille sur le 5 km en 2017
- **3e au Championnat de France 2018** sur le 5 km dans la catégorie Juniors 2

3ème à la COMEN sur le 5 km à Patras en Grèce en 2018

1er à la COMEN au relais 4 x 1250 m à Patras en Grèce en 2018

2ème au Championnat de France 2019 sur le 10 km dans la catégorie Juniors 2 et 5ème toutes catégories francais

2e au Championnat de France 2019 sur le 5 km dans la catégorie Juniors 2

9e aux Championnats d'Europe Juniors à Racize en République Tchèque sur le 7,5 km en 2019 1er à la COMEN sur le 7,5 km à Larnaca à Chypre en 2019

ler à la COMEN sur le 7,5 km à Larnaca à Chypre en 2019 ler à la COMEN au relais 4 x 1250 m à Larnaca à Chypre en 2019

ler au Championnat de France 2020 sur le 10 km dans la catégorie Juniors 3 et 4ème toutes catégories **2e au Championnat de France 2020 sur le 5 km** dans la catégorie Juniors 3 et 5ème toutes catégories



Valérian Castanié

L'escrimeur



par équipe.

-Champion de France par équipes cadets 2017 et

en faisant un podium en individuel et

- -Vice-Champion d'Europe par équipes 2019

- -Vice-Champion de France par équipes cadets

Inscrit sur les listes espoirs du ministère, l'Héninois avait donc l'autorisation pour continuer à s'entraîner et même se confronter une fois par semaine aux séniors de l'équipe de France de l'INSEP.

d'armes Vanhems, Vasseur, Friess. Je suis toujours licencié au CEHB. J'ai intégré le pôle France Relève du fleuret masculin au CREPS d'IDF à Châtenay-Malabry en septembre 2018. Je suis membre de l'équipe de France jeunes depuis 2017. J'ai été qualifié à 2 championnats d'Europe et 3 Championnats du monde. Je suis médaillé d'argent par équipe M17 aux championnats d'Europe de Foggia en 2019 et médaillé de

> Je suis champion de France par équipes 2017 et 2019 ainsi que vice-champion de France par équipes 2018 et vice-champion de France individuel 2019 avec le cercle d'escrime d'Hénin Beaumont. J'ai eu mon baccalauréat scientifique en 2020 et je suis actuellement en DUT GEA (Gestion des entreprises et des administrations) à Sceaux. Je concilie le sport de haut niveau avec mes études grâce à un partenariat entre le CREPS IDF et l'IUT de Sceaux. Je me dirige vers des études d'expert-comptable.

Valérian Castanié qualifié pour les Championnats du Monde juniors (-de 20ans)

Monté dans la catégorie junior en 2020, Valérian avait déjà brillamment obtenu sa sélection pour les Cham-pionnats du Monde juniors qui devaient se dérouler à Salt Lake City (USA), mais malheureusement annulés en raison de la pandémie. Contre toute attente et après une année sans épreuves, la Fédération Interna-tionale d'escrime a donné son accord quant à l'organi-sation d'un Championnat du Monde juniors 2021 qui se déroulera cette fois-ci au Caire du 3 au 11 avril. Tous les sélectionnés Français devront se soumettre à un protosélectionnés Français devront se soumettre à un proto-cole strict : Ils seront tous confinés dans un gîte pen-dant sept jours avec tests réguliers, et ce juste avant le départ le 4 avril pour Le Caire.

Désormais interne du centre de haut-niveau de Châte-nay-Malabry où il prépare un DUT en gestion des entreprises et administrations, Valérian, qui débuta l'escrime au club d'Hénin-Beaumont dès l'âge de six ans, s'est rapidement orienté vers la compétition. Ainsi, il s'imposera régulièrement au sein des Hauts de France et obtiendra très vite ses premières sélections Nationales et Internationales.

Mona Mestiaen

La boxeuse

Je m'appelle Mona Mestiaen, j'ai 29 ans et je suis titulaire d'un BTS anabiotec et d'un Master dans la préparation physique mentale et nutrition.

J'ai débuté les sports de combats à l'âge de 7 ans dont le full contact où j'ai enchaîné les titres nationaux et internationaux (3 fois médaille de bronze au championnat du monde jeunes).

Puis à l'âge de 15 ans, je me suis tournée vers la boxe anglaise et pratique cette dernière au Boxing Club Héninois depuis 2014 en intégrant dans la foulée le pôle boxe haut niveau de l'INSEP. J'intègre l'équipe de France en 2012 en peaufinant mon palmarès sportif. Je fais partie de la liste ministérielle des sportifs de haut niveau.

Mona est sélectionnée pour représenter la France aux Jeux olympiques en 2021 à Tokyo

Etant la numéro une française dans ma catégorie (-57 kg) depuis quelques années, j'ai été sélectionnée pour représenter la France aux jeux olympiques en 2021 à Tokyo.

Pour cela, je participe en Mars 2020 au Tournoi de Qualification Olympique de Londres et je remporte mon premier combat avant d'être interrompue à cause du covid 19 où la compétition cessa.

Le Tournoi de Qualification Olympique a lieu en juin à Paris.

Ses Objectifs:

Les Jeux Olympiques de Tokyo 2021 et décrocher un titre.



ses performances:

Championne de France 2014/2018/2019 (vice-championne de France 2016/2016)

Médaille de bronze au championnat de l'Union Européenne à Cascia (Italie) en 2017 en Flite

péenne à Cascia (Italie) en 2017 en Elite Médaille de bronze au championnat d'Europe à Sofia (Bulgarie) en 2018 en Elite

4ème aux Jeux Européens à Minsk (Biélorussie) en 2019

118 combats, 80 victoires, 37 défaites, 1 nul



Le parc public du Champ de l'Abbaye avait fait l'objet d'un premier aménagement en 2019.

Les clôtures avaient été réparées et les deux entrées situées rue des Bleuets et rue des Primevères ont été munies d'un dispositif interdisant l'accès aux véhicules deux-roues à moteur. Des bancs et une corbeille de rue ont été disposés à proximité de l'aire de jeux où les enfants peuvent dorénavant s'amuser et une boîte à livres est accessible à tous.

Enfin, de nouvelles essences d'arbres et des fleurs vivaces ont été plantées pour agrémenter ce parc qui a récemment fait l'objet de travaux complémentaires avec la création d'une allée piétonne et d'un terrain de jeu de boules.

La transformation du Parc du Champ de l'Abbaye se poursuit

Rue La Fontaine : des aménagements de la voirie pour réduire la vitesse des véhicules



Des riverains résidant rue La Fontaine, à proximité de la route départementale 40, avaient souhaité un aménagement de la voirie afin de limiter la vitesse des véhicules.

Les services techniques, qui ont été chargés de réaliser une étude à ce sujet, ont proposé l'installation de deux écluses complétées chacune par un ralentisseur. Ce dispositif, qui a été mis en œuvre le mois dernier, doit contribuer à limiter l'allure des automobiles et participera à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

D'autres aménagements similaires suivront prochainement rue Hénocq, boulevard des Frères Leterme et boulevard des Frères Delrue.

Déménagement des services Urbanisme et Foncier

Initialement installés à l'Espace Lumière, les services Urbanisme et Foncier de la ville se sont installés, durant le mois d'avril, à l'Hôtel de ville, 1 place Jean Jaurès



Travaux de bricolage: une règle pour le bien-être collectif

Avec les beaux jours, nombreux sont les riverains qui réalisent des travaux de bricolage à leur domicile, ou aménagent leur jardin.

Qu'il s'agisse de travaux à l'intérieur d'un logement, ou à l'extérieur dans un terrain, des outils, qu'ils soient ou non motorisés, sont souvent indispensables à l'exercice de ces activités.

Néanmoins, ces équipements peuvent constituer une source de bruit qui, par sa durée, son intensité ou sa répétition, peut porter atteinte à la tranquillité du voisinage en générant des nuisances sonores. Un arrêté municipal de 2015 a fixé, conformément à un arrêté préfectoral du 27 décembre 2007, des règles relatives à l'emploi d'outils bruyants afin de préserver la tranquillité des riverains.

Les travaux domestiques sont autorisés du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

En dehors de ces périodes, l'emploi d'outils bruyants de bricolage, de jardinage, ou de tous autres travaux, n'est pas permis, de manière à réserver des plages horaires calmes pour les riverains.

La Police municipale, que vous pouvez joindre au n° 06 03 58 36 60, est chargée de contrôler le respect de cette règle.

Il appartient à chacun de veiller à l'application de ces mesures qui contribuent au bien être dans notre collectivité.

Reprise de concessions dans les cimetières



La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales). Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal.

Vous pouvez vous rapprocher du service Régie des cimetières situé en mairie – 03.21.49.74.39.





Depuis le début du mois de mars, des travaux de rénovation du réseau d'eau potable et d'enfouissement des réseaux NTIC ont lieu.

Ils se poursuivront durant plusieurs mois à l'ensemble de la cité avec dans la foulée l'enfouissement des autres réseaux aériens (éclairage public et électricité).

Une fois ces travaux terminés, la réfection des voiries sera effectuée ainsi que la conception des espaces verts, la végétalisation du quartier et la rénovation du parc situé rue Lazare Carnot.

L'IME La Vie active profitera également de cette métamorphose du quartier pour implanter un nouveau bâtiment, un parking ainsi qu'un jardin partagé.

Les travaux débutés cette année devraient se poursuivre jusqu'en 2022!





Chasse aux oeufs géante pour les enfants du RPE

Fin mars, les enfants fréquentant le RPE ont pu profiter, en petit groupe, d'une chasse à l'oeuf géante organisée par les animatrices du Relais Petite enfance.

Accompagnés par leur assistant maternel, les enfants sont partis à la recherche d'oeufs en chocolat cachés dans les locaux de la structure.

A la fin de cette chasse gourmande, les enfants n'ont pas pu s'empêcher de déguster avec modération leur trésor!

Les assistantes maternelles se forment aux premiers secours



Les assistantes maternelles de la ville ont pu se former aux premiers secours et à la prévention des risques.

Proposée par le Relais d'assistants maternels, cette formation prépare les assistantes maternelles au certificat de sauveteur, secouriste du travail.

Atelier Home staging à la Résidence Pasteur

Un petit groupe de résidents a participé au relooking du ler étage de la résidence Autonomie Louis Pasteur durant le mois de mars. Grâce au talent de bricoleur de certains résidents, la décoration désuète a laissé place à un espace désormais plus lumineux, clair et accueillant.

Les meubles anciens ont laissé place à de nouveaux fauteuils qui seront bientôt relookés, c'est-à-dire repeints dans un style plus tendance.

C'est avec plaisir que nos peintres amateurs se sont engagés dans cette démarche ambitieuse, avec pour objectif de redonner un petit coup de jeune à la Résidence Pasteur!





Vaccination : Les résidents ont reçu leur seconde injection



Le Samedi 3 Avril, une équipe mobile du Centre de vaccination de la Polyclinique d'Hénin Beaumont s'est déplacée à la Résidence Pasteur, pour procéder à la seconde injection du vaccin ANTI COVID 19 - Pfizer / BioNTech.

Les résidents satisfaits d'avoir reçu leur deuxième injection, aspirent à un retour progressif à une vie normale dans les prochains mois.

Centre de vaccination :

La ville met à disposition l'Espace François Mitterrand



Depuis le 12 avril, la ville a transformé la Salle Tételin de l'Espace François Mitterrand en centre de vaccination.

Ce nouveau centre est gérée par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Beaumont-Artois . La Ville accompagne la CTPS en mettant à disposition des locaux et du personnel.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous connecter sur le site www.doctolib.fr

Le PIMMS tient des permanences

Le PIMMS Médiation (Point d'information Médiation Multi-services) a pour but de favoriser l'accès aux services et améliorer votre vie au quotidien. Nos médiateurs professionnels assurent un accueil et un accompagnement adaptés à vos besoins, en toute neutralité et confidentialité.

Le PIMMS Médiation informe sur les produits et services des opérateurs de services publics, explique les modalités de facturation, conseille sur la gestion du budget familial, oriente vers le bon interlocuteur en fonction des demandes, accompagne dans les démarches de la vie quotidienne, prévient et aide à la résolution de conflits.

Le PIMMS Médiation porte le label « France services » et assure une permanence dans votre ville afin de vous accompagner gratuitement dans la réalisation de vos démarches administratives et numériques (CAF, CPAM, Pôle Emploi, caisse de retraite, factures d'énergie, déclaration d'impôt, MDS, bailleurs sociaux, la Poste, banque de France, SNCF, trésor public...).

La permanence du PIMMS aura lieu tous les premiers mercredis de chaque mois au sein de la maison de quartier Darcy de 9h à 12h.

Le sommeil



Le dictionnaire définit le sommeil comme un état physiologique périodique de l'organisme (notamment du système nerveux) pendant lequel la vigilance est suspendue et la réactivité aux stimulations amoindrie. On distingue une phase de sommeil lent, profond et réparateur, et une phase de sommeil paradoxal, caractérisé par le rêve. Les troubles du sommeil sont de plus en plus fréquents et se présentent sous différentes formes : difficultés d'endormissement, réveils nocturnes, sensation de sommeil non récupérateur, syndrome des jambes sans repos (c'est un trouble chronique caractérisé par un besoin impérieux de bouger les jambes, associé à des sensations désagréables au niveau des membres inférieurs survenant au repos). N'hésitez pas à en parler à votre médecin ou votre pharma-

Nombre d'heures de sommeil nécessaires selon l'âge :



3 à 5 ans : 10 à 13 heures 6 à 13 ans : 9 à 11 heures 14 à 17 ans : 8 à 10 heures 18 à 64 ans : 7 à 9 heures 65 ans et plus : 7 à 8 heures

Quelques chiffres:

- Nous dormons en moyenne 1h30 de moins qu'il y a 50 ans
- 45% des 25-45ans considèrent qu'ils dorment moins que ce dont ils ont besoin
- 13% des 25-45 ans pensent que dormir est une perte de temps

Les bons gestes pour bien dormir:

- Se lever et se coucher à des horaires réguliers
- Eviter la caféine et la théine ; préférer les tisanes de plantes (exemple : Tilleul, Camomille, Verveine ...) ou un verre de lait tiède
- Maintenir une activité régulière mais pas de sport le soir
- Favoriser une alimentation saine avec un repas léger le soir
- Attention à l'exposition aux écrans (Ils sont à arrêter au moins lh avant d'aller se coucher)
- Favoriser des activités relaxantes le soir (lecture, écoute de musique douce)
- La température idéale de la chambre est de 19°c
- Un matelas adapté à vos besoins (un matelas se change tous les 10 ans)
- S'exposer à la lumière naturelle dès le matin



Le projet de Ville-jardin poursuit son développement au sein de notre ville. Cette ambition de Ville-jardin est rendue possible grâce à la pleine implication des agents de la ville qui contribuent, tous les jours, à rendre notre ville plus belle et plus agréable à vivre. C'est au sein de la serre municipale que le service des Espaces verts et du fleurissement prépare, toutes les années, la belle saison!

La ville investira 1 million d'euros pour la Ville-jardin

(383.000 euros en fonctionnement et 625.000 € en investissement)



C'est bon pour la planète, c'est bon pour mon porte-monnaie!

CONSEIL N°4:

J'utilise à bon escient mes appareils électroménagers

Quelques règles simples vous permettront d'économiser quotidiennement de l'énergie lors de l'utilisation de vos appareils électroménagers et donc de diminuer vos dépenses.

Lors de la préparation des repas, couvrez les casseroles pendant la cuisson, la chaleur sera ainsi préservée et permettra par exemple à l'eau de bouillir plus rapidement. De même, utilisez des casseroles ou des poêles d'un diamètre légèrement supérieur à votre plaque de cuisson pour éviter la déperdition de chaleur.

Veillez au dégivrage régulier du congélateur et du réfrigérateur ; le givre ayant pour effet d'augmenter la consommation d'électricité.

Eloignez ces équipements de toute source de chaleur, (plaque de cuisson, radiateur,...), et

dépoussiérez régulièrement la grille qui se trouvent à l'arrière du réfrigérateur

Plutôt que de décongeler un produit dans le four à micro-ondes, placez-le dans le réfrigérateur suffisamment tôt pour qu'il décongèle lentement tout en générant du froid dans cet appareil.

Profitez des heures creuses pour faire fonctionner les appareils énergivores tels que le lave-linge, le sèche-linge ou le lave-vaisselle ; ce qui est d'autant plus simple si vos appareils disposent d'un programmateur.

N'utilisez ces appareils que lorsqu'ils sont chargés au maximum et évitez l'emploi du sèche-linge si vous pouvez sécher votre linge à l'air libre.

NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITE:

A partir du 17 mai 2021 dans les Hauts-de-France



La carte nationale d'identité fait peau neuve ! le format actuel disparait au profit d'une carte beaucoup plus sécurisée, au format carte bancaire, comme le permis de conduire.

Ces changements devraient permettre une lutte renforcée contre la fraude à l'identité (faux titres, usurpation).

L'usage principal de la carte nationale d'identité demeure inchangé : ce titre permet à son titulaire de justifier de son identité. Il peut également servir à son titulaire de titre de voyager, certains États (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport.

Les conditions de renouvellement et de délivrance

A compter du 17 mai 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés: première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois, renouvellement suite à perte ou vol, renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance sera variable en fonction de la demande de titre et s'échelonnera de 4 à 21 jours en moyenne.

Durée de validité

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de va-

lidité au 17 mai prochain sera toujours valable. A compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra pas de voyager dans les autres pays européens.

Conservation des empreintes

Le règlement (UE) 2019/1157 du Parlement et du Conseil du 20 juin 2019 oblige les États membres à mettre en circulation, des cartes d'identité comportant des données biométriques, empreintes digitales et photographies, dans un composant électronique hautement sécurisé. Un tel dispositif existe déjà sur les passeports et permet de renforcer la lutte contre la fraude documentaire et l'usurpation d'identité, en vérifiant la cohérence des données figurant sur le titre et celles figurant sur la puce. C'est donc une sécurité supplémentaire pour la nouvelle carte d'identité et son titulaire légitime.

Ce composant électronique prend la forme d'une puce, comme celle des cartes bancaires avec ses processeurs et ses mémoires. Cette puce a pour objectif de lutter contre l'usurpation d'identité:

- lors d'un passage des frontières : les cabines de contrôles installées dans les aéroports, certaines gares et certains ports en alternative au passage devant un policier pourront ainsi lire la puce de la carte nationale d'identité (tout comme celle des passeports biométriques);
- lors de contrôles par les forces de l'ordre : les forces de l'ordre pourront lire la puce de la carte nationale d'identité.

Pour tout renseignement, les agents du service CNI-Passeports sont à votre disposition (03.21.74.99.83.)

SERVICE ETAT CIVIL: une fermeture tardive une fois par mois!



Afin de faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires : Le service Etat Civil est ouvert le 1er mercredi de chaque mois de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Prochaines dates concernées : les mercredis 5 mai, 2 juin 2021 et 7 juillet 2021 (sous réserve des restrictions sanitaires).

Pour tout renseignement les agents du service état-civil sont à votre disposition au 03.21.74.87.00.

Élections départeme

20 & 27 juin 2021

VOUS AVEZ JUSQU'AU 14 MAI PO

vous avez emm déménagé au sein de



Pour tout renseignement le service « élections » de la mairie d'Hénin-Beaumont est à votre disposition au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, ou par téléphone (03.21.74.87.59 ou 03.21.74.87.40).

Dans l'optique des échéances électorales 2021-2022 (départementales, régionales, présidentielle et législatives), pensez - en cas de déménagement - à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales

ATTENTION:

Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Que vous ayez déménagé dans une commune différente ou simplement déménagé dans la même ville, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

Comment faire?

En ligne

 Vous pouvez effectuer la démarche en ligne sur le site www.service-public.fr

Justificatifs à fournir

- une version numérisée de votre pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile numérisé datant de moins de 3 mois à votre nom (attention une facture de téléphone portable n'est pas recevable).

En Mairie

En remplissant le formulaire cerfa (disponible à l'accueil de la Mairie ou sur notre site internet)

Justificatifs à fournir

- Identiques à la demande en ligne

Documents à retourner par courrier à l'Hôtel de ville ou par courriel à etatcivil@ mairie-heninbeaumont.fr).

entales et régionales

OUR VOUS (RÉ)INSCRIRE

nénagé ou e la commune ?

Listes électorales : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit!

Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ? Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur service-public.fr

www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Pour connaître votre situation électorale, il vous faut préciser:

- si vous votez en France ou à l'étranger ;
- le code du département et nom de la commune ou liste électorale consulaire ;
- · vos nom et prénom(s) -

ATTENTION: indiquez bien tous vos prénoms;

· votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales. En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.

Devenez assesseur dans un bureau de vote

Appel à candidatures



La mairie lance un appel à candidatures, auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la ville d'Hénin-Beaumont pour devenir assesseur dans le bureau de vote de leur choix.

Cette fonction mobilisera les volontaires le dimanche 20 et/ou le dimanche 27 juin 2021 sur des créneaux horaires à définir (action citoyenne, bénévole)

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître par mail (lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr) ou en retournant le coupon ci-dessous dûment complété, à :

service Etat-Civil / Elections de la mairie

1, place Jean JAURES 62252 HENIN-BEAUMONT Cedex

Nom – Prénoms : Date et lieu de naissance : Adresse : Tel / adresse mail :		
Souhaite être assesseur dans le bureau de vote :		
De préférence : 🔲 le matin	☐ l'après-midi	



« Dessine ton œuf » récompense les talents en herbe de la ville

L'Union des Commerçants d'Hénin-Beaumont ne manque pas d'imagination pour animer le tissu commerçant de la ville! Après la galette des rois, la Saint-Valentin, c'est au tour des fêtes de Pâques d'être célébrées par un concours, et cette fois, ce sont les enfants qui ont été mis à contribution.

Près de 200 œufs ont été distribués par plus de 20 commerçants partenaires de l'opération. L'objectif ? Rivaliser d'imagination pour décorer ces œufs et tenter de remporter le gros lot : un gros œuf de Pâques pour les 3 plus belles œuvres ! C'était sans compter sur le talent de nos petits Héninois et Beaumontois : chaque participant a finalement remporté son sachet de chocolats de Pâques. Félicitations à tous et aux trois grandes gagnantes : Zoé, Lyana et Mia. Vous êtes commerçant et vous souhaitez rejoindre l'Union des commerçants ? Contactez Jérôme Antochewicz, président, au 06 12 58 28 04 ou Mickaël Legendre, trésorier, au 06 82 36 01 01



DU 1ER AU 16 JUIN 2021

L'union des commerçants d'Hénin-Beaumont vous invite à sa quinzaine commerciale

Place aux restos : Un bon démarrage pour Dino, Juliette et Sedat du Café de la Paix !



Dino est, avec Sedat, le gérant du Café de la Paix depuis 2008. Avec Juliette, la cuisinière, ils vous préparent, tout comme au restaurant, de bons petits plats traditionnels à emporter les jours de marché : carbonade, blanquette de veau, potjevleesch, choucroute...

« Les clients sont contents de nous revoir » selon Dino, qui en plus de sa clientèle habituelle, se fait connaître des passants. Hervé, l'un de ses plus fidèles, s'amuse : « j'ai pris plus de plats à emporter sur Place aux restos que je ne prenais chez toi ! »

Belle illustration pour le gérant de la progression en nombre de plats vendus, depuis l'installation du Café de la Paix sur place aux restos.

Pensez à réserver au plus tôt pour pouvoir récupérer votre menu sur le marché : Le Café de la Paix - 07 49 22 10 84 ou 06 41 53 00 35. Retrouvez tous les menus sur la page Facebook de la Ville.

Rappel des aides proposées par la Ville d'Hénin-Beaumont aux commerçants



Ces aides s'adressent à tout commerce implanté sur la ville d'Hénin-Beaumont :

L'aide à la rénovation de la façade de votre commerce vise tous types de travaux sur la façade du commerce (vitrine, enseigne...), hors étages à usage d'habitation. Elle est de 50% du montant HT du prix de vos travaux, dans la limite de 3 000 € pour 6 000 € d'investissement.

L'aide à l'installation d'un dispositif d'accès pour personnes à mobilité réduite concerne toute dépense visant à l'installation d'un dispositif d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'entrée du commerce.

Nous finançons votre installation à hauteur de 500 € maximum Vous souhaitez bénéficier de l'une de ces aides ?

Contactez le Pôle Entreprendre de la Mairie : 03 21 74 87 00



Budget:

La ville investira plus de 700.000 € en 2021 pour booster l'attractivité commerciale

(acquisitions foncières, plan façade, fonds de concours vitrine, Remise en état des bâtiments commerciaux appartenant à la Ville)



Le droit de préemption commercial : un atout pour le commerce de proximité

La cession de fonds artisanaux ou de fonds et baux commerciaux peut faire l'objet d'un droit de préemption de la commune.

Le conseil municipal a approuvé lors de la séance du 9 avril, avec l'accord des chambres consulaires (CCI et CMA), un rapport venant préciser les conditions d'exercice de ce droit afin de préserver la diversité de l'offre proposée aux clients au sein de la ville et de continuer à dynamiser les commerces de proximité. Én pratique, la Ville a délimité un périmètre de sauvegarde au sein duquel elle se portera acquéreur prioritaire des biens commerciaux ou artisanaux en voie d'aliénation. L'objectif est, soit d'accueillir de nouvelles boutiques proposant une offre que l'on ne trouve pas ou plus à Hénin-Beaumont, soit de conserver aux biens à vendre leur affectation et par là même pérenniser la présence de ces commerces. Cet outil se veut complémentaire à la politique communale d'accompagnement des commerces de proximité déjà mise en place.

GROUPE MAJORITAIRE

Tondelier: le naufrage continue

Sacrée ambiance que celle qui règne autour du groupe d'opposition : encore un colistier de la liste portée par Tondelier l'année dernière qui décide d'arrêter, de ne plus cautionner certaines méthodes. Et dénonce certains comportements, toujours les mêmes.

Clément Weppe, militant France Insoumise et benjamin de la liste d'opposition aux dernières élections municipales, évoque ainsi "les vérités" déjà émises "à l'encontre de Madame Tondelier" par l'un de ses camarades, et dont nous nous sommes déjà faits l'écho ici. Il évoque encore "la transformation de ce mouvement citoyen devenu une succursale de petits accords politiciens". Il reproche également à "Osons" (association prétendument apolitique mais réelelment d'extrême-gauche) d'être transformé "en pseudo machine électorale".

La fin est encore plus cruelle : "ce pseudo comité décisionnel présidé par Marine Tondelier travaille plus à faire élire leurs petits copains qu'à s'intéresser à la ville (...) et à la vie quotidienne des Héninois et Beaumontois". Tout cela pour conclure sur "les dirigeant es d'Osons se montrent incapable de comprendre les réalités des habitants d'une ville populaire et préfèrent calquer une vision nationale bobo-urbaine à la ville d'Hénin-Beaumont"

On aurait pas dit mieux!

Dans le même temps, le dernier conseil municipal a encore démontré l'imposture de l'opposition et ses contradictions internes. La profonde divergence idéologique sur la vidéoprotection, par exemple, prouve que l'unité du groupe de Tondelier est très fragile et ne tient que par de minces intérêts électoraux. Sur la vidéoprotection, la question hallucinante d'Inès Taourit, demandant à connaître l'emplacement des caméras pièges destinées à surprendre les personnes qui commettraient des dépôts sauvages, pose une réelle question sur la crédibilité de ces élus et leur capacité à gérer une ville.

C'est encore sur une délibération relative au funérarium que le groupe de Marine Tondelier a montré son mauvais esprit et sa capacité à polémiquer avec les sujets les plus sensibles. Cherchant à accabler la municipalité, dont la délibération va pourtant permettre, en passant par un délégataire, d'améliorer la qualité du service apporté aux familles des défunts, l'opposition prouve qu'elle est prête à se faire mousser sur leur dos. Tondelier oublie au passage que c'est à l'époque son ami Eugène Binaisse qui a supprimé les pompes funèbres municipales...

N'ayant plus grand chose à dire, l'opposition en est venue, pour la première fois, à voter pour le compte administratif de l'année 2020, validant au passage nos choix de l'année précédente contre lesquels elle avait voté initialement.

Et pourtant. L'opposition n'est fidèle qu'à une chose, c'est à son opposition à tout, de manière systématique, revancharge et stérile. Rien dans le budget 2021 n'a trouvé grâce à leurs yeux et ces faux écologistes sont allés jusqu'à voter contre les arbitrages budgétaires en faveur de la "Ville Jardin". Quitte à mentir un peu au passage puisqu'lnès Taourit, supposée être l'adjointe aux finances de Marine Tondelier si elle avait été élue (ce qui n'est pas près d'arriver compte tenu de son comportement) a sciemment menti quand elle a affirmé que notre ville faisait partie des 5 villes du Pas-de-Calais avec l'imposition la plus élevée, ou encore en ne saluant pas la baisse des impôts et le niveau d'investissement record.

Comme dirait l'autre : avec Tondelier, on attend rien, et pourtant, on est déçu quand même!

GROUPE MINORITAIRE

LA POUDRE DE PERLIMPINPIN DE LA MAJORITÉ!

Nous proposons un vrai plan d'investissement dans les quartiers de la ville, pas seulement dans l'hyper-centre. La réalité ? C'est que l'investissement est à peine au-dessus de la moyenne des villes comparables. La hausse de 6% depuis 2019 des dotations de solidarité est inquiétante quant à l'appauvrissement de la population. Vu la pauvreté galopante et la situation sanitaire et sociale critique, un plan pour accompagner la population et les quartiers défavorisés doit être mis en place. Nous déplorons la pression fiscale que subit les habitants, une vraie baisse des impôts locaux est urgente ! I.TAOURIT, A. GACK, M.TONDELIER

NON-INSCRIT

Tribune non parvenue dans les délais

Question du mois : comment obtenir un acte de naissance ?

Vous avez besoin d'un acte de naissance pour une démarche administrative ? Voici la marche à suivre...

1 - vous avez internet : privilégiez la demande dématérialisée

Rendez-vous sur la page https://servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R1406

Votre démarche est simplifiée, laissez-vous guider. Si la mairie de votre lieu de naissance est adhérente à la démarche en ligne, complétez les informations demandées et votre acte vous sera adressé dans un délai de 7 à 10 jours par voie postale.

2- vous n'avez pas possibilité de faire la demande via internet :

Adressez-vous par courrier ou par mail à la mairie de votre lieu de naissance en indiquant précisément votre demande, en rappelant votre filiation (nom, prénoms, date et lieu de naissance de vos parents) et en joignant une copie de votre carte nationale d'identité. Votre acte vous sera envoyé par courrier dans un délai de 7 à 10 jours par voie postale.

Vous pouvez également vous rendre sur place, dans la mairie de votre lieu de naissance, muni(e) obligatoirement d'une pièce d'identité voire d'un livret de famille selon les cas.

ACTE DE NAISSANCE

Pour tout renseignement les agents du service Etat-civil sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (03.21.74.87.00. – etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr)

- Qui peut demander un acte de naissance :

Copies intégrales et extraits avec filiation :

- Personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure) ou son représentant légal
- Époux, épouse ou partenaire de Pacs
- Ascendant de la personne concernée (parent, grand-parent...)
- Descendant de la personne concernée (enfant, petits-enfant)
- Professionnel autorisé par la loi (avocat pour le compte d'un client par exemple)

A noter: la communicabilité des archives publiques permet à toute personne de demander la reproduction d'un acte de plus de 75 ans (depuis la date de clôture du registre) ou 25 ans après la date du décès de la personne concernée par l'acte.

Durée de validité d'un acte de naissance : 3 mois

-Carte d'identité ou passeport : si la commune de naissance a dématérialisé ses actes d'état civil, l'acte de naissance n'est pas utile pour l'instruction de votre demande de titre. Pour information la mairie d'Hénin-Beaumont a dématérialisé ses actes.

Pas d'acte envoyé par mail : un acte de naissance doit être un original pour être valable. Aucun envoi par mail ne pourra donc se faire.

PRECISIONS UTILES:

Plusieurs types d'actes de naissance existent:

Copie intégrale : reproduit intégralement les informations figurant dans l'acte de naissance inscrit sur le registre d'état civil. Elle comporte notamment des informations sur la personne concernée par l'acte (nom, prénoms, date et lieu de naissance) et sur ses parents. Elle comporte les mentions marginales lorsqu'elles existent (mariage, pacs, mentions de répertoire civil, divorce, changement de nom ...)

Extrait avec filiation: L'extrait avec filiation est une synthèse des informations figurant dans l'acte de naissance inscrit sur le registre d'état civil. Il comporte des informations sur la personne concernée par l'acte (nom, prénoms, date et lieu de naissance) et sur ses parents. Il comporte les mentions marginales lorsqu'elles existent.

Extrait sans filiation : L'extrait sans filiation est une synthèse des informations figurant dans l'acte de naissance inscrit sur le registre d'état civil. Il comporte des informations sur la personne concernée par l'acte (nom, prénoms, date et lieu de naissance). Il comporte les mentions marginales lorsqu'elles existent.

Droit de réponse de David Noël. Vous indiquez que je ferais preuve de « complaisance envers le fondamentalisme islamique » et que je serais « d'extrême gauche ». Ces deux assertions sont totalement fausses. Membre du Parti communiste français, je ne suis pas d'extrême gauche. Je milite par ailleurs dans plusieurs associations de défense de la laïcité et je n'ai jamais fait preuve d'aucune complaisance envers aucun fondamentalisme religieux, de quelque nature que ce soit. Vous indiquez ensuite que je serais parti d'Hénin-Beaumont en « vociférant ma haine de notre ville et de nos habitants ». Cette assertion est totalement fausse. J'ai vécu jusqu'à très récemment à Hénin-Beaumont où je me suis impliqué dans la vie associative et dans la vie publique locale, au service des habitants d'Hénin-Beaumont. Vous indiquez enfin que je serais « animé par la haine », que j'aurais « vrillé », que je serais « sorti du champ républicain » et que j'aurais « pactisé avec le diable » pour avoir signé une pétition de soutien à un syndicat étudiant auquel j'ai appartenu il y a vingt ans. J'ai effectivement signé une pétition de soutien à l'UNEF. Défenseur des droits humains et attaché à la réussite des étudiants et à leur dignité, je combats toutes les discriminations et je comprends que des victimes de discriminations puissent se réunir en groupes de parole ponctuellement afin d'évoquer ce qu'elles vivent. Toutes les assertions que vous écrivez à propos de mon soutien à l'UNEF sont donc totalement fausses.

VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR NOS PARCS ET JARDINS ?

L'APPLICATION HÉNIN-BEAUMONT EST LÀ POUR VOUS!

